



Route nationale superposé à une avenue en ville

Par **goodcitizen**, le **16/09/2015** à **09:04**

Bonjour à tous,

Je souhaiterai connaître votre avis et vos conseils sur une situation.

En Île de France comme dans d'autres régions, plusieurs routes nationales passent par des villes ou des centres villes en étant superposées à des avenues de ces communes.

- Comment sont réparties les responsabilités entre les mairies et les directions interdépartementales des routes ?
- Quels sont les droits des habitants de ces routes nationales/avenues ? (droit d'accès à leur domicile à pied ou en voiture, ...)
- Y a-t-il des dimensions minimales pour les trottoirs sur ces axes ?

Vous remerciant par avance pour vos réponses et votre aide.